



25/03/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTION COEUR DE VILLE : INAUGURATION DE LA PREMIÈRE

OPÉRATION DE RÉHABILITATION À MONTARGIS.

Action Logement, la ville de Montargis et l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing ont inauguré le 25 mars 2021, le programme de réhabilitation de l'immeuble avenue du Général de Gaulle à Montargis porté par KYANEOS. Cette opération de réhabilitation s'inscrit dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville (ACV) visant à revitaliser les centres-villes.

L'inauguration du site s'est déroulée le 25 mars 2021, en présence de Benoît Digeon, Maire de Montargis, et Vice-Président de la Communauté d'Agglomération, Philippes Vareilles, Maire-Adjoint de Montargis à l'Urbanisme – Action Cœur de Ville, et Luc Valadares Directeur Territorial du Loiret Action Logement.

Dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, une convention opérationnelle a été signée le 12 octobre 2018 entre la ville de Montargis, l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing et Action Logement portant sur la revitalisation du centre-ville de Montargis, visant notamment à renforcer le lien emploi-logement. L'opération de réhabilitation située au 85 avenue du Général de Gaulle, porté par KYANEOS, est une mise en œuvre concrète de ce dispositif.

Dans cet immeuble de 3 étages, 4 logements à loyers intermédiaires ont été créés dont 3 appartements de type 3 et un appartement de type 2 variant de 43 m² à 65 m². L'ensemble des réalisations s'accompagne de prestations de haut niveau qui répondent aux enjeux contemporains en matière d'habitat. Cette opération d'envergure a été rendue possible grâce au financement d'Action Logement de 225 000 € sur un montant total de 484 714 €.

À travers cette opération, Action Logement s'engage auprès de la ville de Montargis en l'accompagnant de manière durable dans la revitalisation de son centre-ville au service de l'attractivité de son territoire, en faveur de la mixité sociale et du renforcement du lien emploi-logement.



CONTRIBUTION D'ACTION LOGEMENT A LA RECONQUETE DES CENTRES DES VILLES MOYENNES

Le programme national « Action Cœur de Ville » permet à 222 villes moyennes réparties sur tout le territoire national de développer des projets ambitieux de reconquête de leur centre-ville, formalisés dans le cadre d'une convention pluriannuelle de revitalisation.

La lutte contre les fractures territoriales constitue une préoccupation majeure des partenaires sociaux. Elle conduit ces derniers à s'engager activement en soutien de cette politique publique aux côtés des acteurs

des territoires. À ce titre, Action Logement finance le volet habitat du programme en proposant une offre renouvelée de logements accessibles aux ménages salariés grâce à la réhabilitation de bâtis considérés comme stratégiques pour la réussite de projets communaux de revitalisation.

Dans ce programme, doté au total de 5 milliards d'euros par différents acteurs, Action Logement engage 1,5 milliard d'euros sur 5 ans sous forme de prêts et de subventions versés directement aux opérateurs du logement social et aux investisseurs privés pour conduire les opérations identifiées en lien avec les communes.

Cette intervention d'Action Logement vise la création d'une gamme variée de logements attractive et adaptée aux besoins des salariés : accession sociale, logement locatif social, privé ou libre par la requalification du bâti ancien de centre-ville. Par cette action volontariste, Action Logement entend activer un levier nouveau au bénéfice du développement de l'emploi et du dynamisme économique des territoires et assurer ainsi pleinement sa vocation d'utilité sociale au service de l'intérêt général.

À PROPOS DE LA VILLE DE MONTARGIS

Commune de 15 000 habitants, ville centre d'une agglomération de 60 000 habitants dans un bassin de vie de 130 000 habitants, Montargis s'est engagée dans le dispositif Action Cœur de Ville avec notamment pour objectif de favoriser la reconquête par des investisseurs de logements nécessitant des travaux d'amélioration et d'isolation thermique.

Le double objectif est :

- de favoriser la réhabilitation des logements,
- et éradiquer les logements indécents,

permettant ainsi de remettre sur le marché des logements et d'accueillir de nouveaux habitants.

Plus d'informations sur : www.montargis.fr

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 51 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

CONTACTS PRESSE

VILLE DE MONTARGIS :

Service urbanisme - urbanisme@montargis.fr - 02 38 95 10 97

ACTION LOGEMENT :

Anais TOURATIER - anais.touratier@actionlogement.fr - 06 09 74 92 32